



**ACADÉMIE  
DE PARIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction de l'académie de Paris**

**Délégation de région académique aux relations européennes  
et internationales et à la coopération site Paris**

DRAREIC site Paris

Affaire suivie par :

Antoine GODBERT

Tél : 01 44 62 47 85

Mél : [sdrareic@region-academique-idf.fr](mailto:sdrareic@region-academique-idf.fr)

12, Boulevard d'Indochine

CS 40 049

75933 Paris Cedex 19

Paris, le 22 janvier 2026

Le Directeur de l'académie de Paris

à

Mesdames et Messieurs les  
enseignants du second degré de l'enseignement public

I-REIC-26-000144

s/c Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements  
de l'enseignement public

### **Objet : Programme Jules Verne - Académie de Paris - Année 2026-2027**

Le programme Jules Verne est reconduit dans l'académie de Paris pour l'année scolaire 2026-2027.

S'ajoutant aux dispositifs déjà existants de mobilité, le programme Jules Verne offre depuis 2009 la possibilité d'une immersion professionnelle éducative et culturelle dans un autre pays en partant vivre et enseigner hors de France pour une période d'une année scolaire complète.

La mission principale d'un professeur Jules Verne est d'enseigner en langue française. Ce programme permet d'effectuer une mobilité internationale en vue de participer à un projet de coopération éducative bilatérale et de consolider ou accroître ses compétences linguistiques.

La mobilité internationale des enseignants dans le cadre du programme Jules Verne doit concourir :

- au développement de la coopération éducative à l'échelle de l'établissement et de l'académie ;
- au développement professionnel des enseignants et à l'évolution de leurs pratiques pédagogiques
- à la dynamisation des parcours professionnels des enseignants

Cet appel à candidatures est ouvert aux enseignants titulaires du second degré de l'enseignement public, en poste dans l'académie de Paris durant la présente année scolaire. Une priorité est accordée aux enseignants qui souhaitent effectuer une mobilité internationale en vue de participer à un projet de coopération éducative bilatérale et de consolider ou accroître leurs compétences linguistiques.

Les candidats devront :

- maîtriser avant leur départ le niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) dans la langue du pays d'accueil ou dans l'une des cinq langues européennes les plus enseignées en France : allemand, anglais, espagnol, italien ou portugais,
- intégrer à leur retour les acquis de cette année d'immersion dans leurs enseignements et participer au programme d'ouverture européenne et internationale de leur établissement et de l'Académie. Dans le processus de sélection, le volet européen et international des projets d'établissement est pris en compte,
- établir deux rapports d'activités détaillés auprès de la DRAREIC site Paris. L'un après leur prise de fonction, l'autre à l'issue de leur mission. Ce dernier contribuera à valoriser leur parcours de carrière,
- rejoindre leur poste à l'issue de leur mission.

## Postes ouverts aux enseignants du 2<sup>nd</sup> degré pour l'année 2026-2027

Les postes ci-dessous sont proposés dans le cadre des accords bilatéraux de coopération éducative de l'académie de Paris :

Allemagne, Berlin :

L'appel à candidatures concerne en priorité des professeurs de lettres ou de LVE, pour un enseignement de FLE. Les enseignants d'autres disciplines peuvent également candidater et l'établissement d'accueil sera alors choisi selon le profil du candidat retenu.

Espagne, Madrid :

Selon le profil sélectionné, les missions confiées au professeur Jules Verne seront les suivantes :

- pour un professeur de lettres : enseigner ou co-enseigner la langue et la littérature françaises en Bachibac
- pour un professeur d'histoire-géographie titulaire d'une DNL (pas nécessairement l'espagnol) : enseigner ou co-enseigner dans un établissement de Section Linguistique de français et / ou Bachibac
- pour un professeur de LVE : enseigner ou co-enseigner le FLE dans un établissement de Section Linguistique de français
- pour un professeur de toute autre discipline : enseigner ou co-enseigner sa discipline comme DNL en français dans un établissement de Section Linguistique de français

Grèce, Athènes :

Le professeur Jules Verne sera affecté sur un ou deux établissements où il enseignera le FLE auprès d'élèves apprenant le français (niveaux de classe équivalents au cycle 3). Un volet de formation auprès des enseignants de FLE en Grèce sera également inscrit dans la lettre de mission.

Mexique, Mexico :

Le professeur Jules Verne travaillera avec la classe DNL de littérature et communication en français (Niveau A1+, A2).

Il interviendra dans les cours de FLE, organisera des ateliers et des échanges, suivra des échanges en ligne ou des partenariats.

Il participera au Festival de la Francophonie.

Suède, Sollentuna :

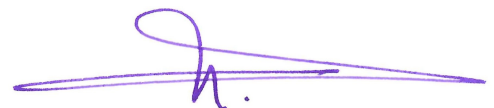
Les missions du professeur Jules Verne relèveront du co-enseignement avec les professeurs de FLE (travail avec des petits groupes d'élèves, alternance des cours avec l'enseignant principal, etc.) de deux établissements. Le professeur Jules Verne interviendra auprès d'élèves apprenant le français âgés de 12 à 18 ans. Il pourrait aussi être en charge d'ateliers extrascolaires en français et pourrait assister à d'autres cours pour avoir une idée plus globale du système scolaire suédois

### Modalités de sélection :

- pré-sélection sur dossier,
- entretien pour les candidatures présélectionnés portant sur le projet du candidat, et organisé par la DRAREIC site Paris en collaboration avec l'IA-IPR de la discipline de l'enseignant et l'IA-IPR de la langue concernée,
- décision de la direction académique.

Les dossiers de candidature seront à transmettre par la voie hiérarchique à [sdrareic@region-academie-idf.fr](mailto:sdrareic@region-academie-idf.fr) **avant le 10 mars 2026.**

**Le Directeur de l'académie**



**Laurent NOÉ**